



THIERRY MONTERAN

Membres ou anciens membres du Conseil de l'Ordre des avocats au Barreau de Paris, chacun riche de son expérience et de sa sensibilité personnelle, les candidats du collège ordinal Paris qui se présenteront au suffrage de leur Conseil de l'Ordre le 28 novembre prochain ont vocation à contribuer aux travaux et à l'action du Conseil National des Barreaux en apportant à la réflexion commune les idées de chacun et les spécificités du barreau parisien.

Comme tous les membres élus au Conseil National des Barreaux, ils participeront efficacement à la représentation et à la défense des intérêts de toute la profession.

Quels que soient les noms de ceux qui auront l'honneur et la charge de représenter le Barreau de Paris, les candidats à l'élection du collège ordinal Paris affirment, ensemble, leur volonté commune de défendre et servir leur profession et l'ensemble des avocats de France.

COORDONNEES

Thierry Montéran

UGGC Avocats

47 rue de Monceau

75008 Paris

Tél : + 33 1 56 69 70 00

Mob : +33 6 82 56 25 91

t.monteran@uggc.com

Biographie :

- Date de prestation de serment : 16 janvier 1980
- Forme d'exercice : Avocat associé et co-fondateur d'UGGC Avocats (1993)
- Activité professionnelle
Directeur scientifique de la Gazette des Procédures Collectives depuis 2005
Co-fondateur et Président d'honneur du CIP National (Centre d'Information sur la Prévention des entreprises en difficulté),
Expert auprès du Conseil National des Barreaux
Membre de la Commission d'Inscription et de Discipline AJMJ
Membre du jury d'examen d'accès à la profession d'administrateur judiciaire
Ancien Membre du Conseil de l'Ordre des Avocats de Paris
Membre du Conseil National des Barreaux depuis 2020